

*Primature*  
.....  
*Secrétariat Général*  
.....  
*Service National pour  
le Développement*  
.....  
*Direction Générale*



*Burkina Faso*  
.....  
*Unité - Progrès - Justice*

*Ouagadougou, le 25 MAI 2023*

2023- 059 /PM/SG/SND/DG/COM

## COMMUNIQUE

Le Directeur Général du Service National pour le Développement a l'honneur d'informer les jeunes de toutes les provinces du Burkina qu'ils peuvent s'inscrire pour une formation professionnelle d'une durée d'un an dans les Centres de Formation et de Production du SND à Loubila (Oubritenga) et Badala (Mouhoun).

Les filières disponibles sont les suivantes :

- Maçonnerie
- menuiserie bois
- mécanique engins à deux roues
- sécurité privée (à Loubila uniquement)
- électricité bâtiment (à Loubila uniquement)
- soudure (à BADALA uniquement)

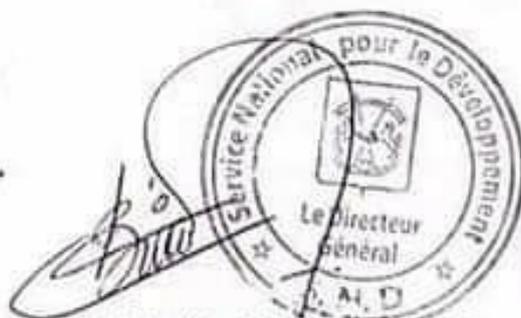
Les jeunes âgés de 18 à 24 ans, titulaires du CEP au minimum et intéressés par ladite formation peuvent s'inscrire dans les Hauts Commissariats de toutes les provinces du pays du 05 au 15 juin 2023.

## Composition du dossier :

- Une fiche d'inscription à retirer au Haut-Commissariat et dûment remplie et visée par le Haut – Commissaire ;
- une copie légalisée du diplôme (CEP, BEPC ou autre) ;
- une attestation de niveau de la classe de 4<sup>ème</sup> (pour la filière électricité) ;
- un extrait d'acte de naissance ou jugement supplétif ;
- une copie légalisée de la Carte Nationale d'Identité Burkinabè (CNIB) ;
- un certificat de non grossesse pour les filles.

## **NB :**

- Le nombre de places est limité par filière et par province. Les candidats retenus sont informés que la rentrée dans les centres de formation choisis est le 1<sup>er</sup> octobre 2023. S'ils n'y sont pas une semaine après la rentrée, ils seront remplacés par les candidats de la liste d'attente.
- La liste des fournitures par filière peut être consultée dans les Hauts Commissariats de chaque province sur toute l'étendue du territoire national.



**Intendant-Colonel -Major B. Mathieu BENAÛ**  
Officier de l'Ordre de l'Étalon